

## A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur

\_Monsieur,

Je me permets de vous contacter dans le cadre de l'enquête d'utilité publique dont j'apprends par hasard l'existence...pour un éventuel projet de "parc photovoltaïque" à Bonnac-la-Côte, sur à priori une parcelle "zone humide" mitoyen de la propriété sur laquelle je suis domicilié (au 5 avenue de Maison Rouge).

En préambule, j'ai du mal à comprendre pourquoi les personnes qui sont les plus concernées par ce projet, comme je peux l'être puisque habitant à côté, ne sont pas mises au courant directement par les autorités compétentes, et apprenent les choses par hasard, en passant sur la route et en s'arrêtant pour voir par curiosité un petit panneau qui annonce un projet et l'existence d'une enquête publique. Pour ma part, je trouve cette manière de faire totalement anormale. C'est un manque de respect total envers les populations et personnes concernées directement.

Ce préambule étant fait, je tiens à faire part de mes observations sur ce projet qui ne me semble pas être un projet judicieux dans la zone concernée. J'y suis donc opposé pour les raisons suivantes :

- cette zone concernée est une zone humide et est donc à ce titre, une réserve naturelle pour la faune et la flore. Habitant depuis 2003 sur place, je suis l'une des personnes les mieux placées pour vous en faire part, puisque la propriété sur laquelle je suis domiciliée est un lieu de passage et d'habitation pour de nombreuses espèces animales. Ces mêmes espèces sont donc aussi sur la parcelle concernée par ce projet. Des observations précises et sur un long terme pourront vous permettre de vous en rendre compte : chevreuils, renards, sangliers, rongeurs de toutes espèces, écureuils, couples de buses, grenouilles, crapauds, salamandres, de nombreuses espèces d'oiseaux (mésanges, rouge gorge, gais, pies, tourterelles, pic vert, chardonnerets etc etc) peuplent la zone. Nous avons des colonies d'abeilles implantées aussi sur la zone et qui viennent donc obligatoirement Nous avons aussi souvent des atterissages d'oiseaux migrateurs, puisque cette zone est située sur le passage de migration des oies sauvages et autres espèces de migrateurs. Avec le passage de ruisseau, c'est donc une zone d'abreuvement pour toutes ces espèces. Pour ces raisons évidentes de sauvegarde de l'environnement, de la biodiversité en faune et flore, il convient donc de s'opposer à ce projet qui est un non sens.

Bien entendu, il faut être conscient de la réalité des enjeux climatiques et du développement des énergies renouvelables, mais mettre en place ce type de projet, pour détruire parallèlement une zone riche en espèces et prépondérante pour la vie des espèces animales fréquentant la zone, est un non sens et totalement illogique. Ce type d'implantations et de projets, ne doivent pas se faire au détriment de l'environnement. Si une suite est donnée à ce projet, cela sera le cas, et j'y suis donc opposé.

- cette zone est appréciable par son environnement calme et verdoyant. Un tel projet viendrait donc détruire cet environnement, et serait donc au détriment de la qualité de vie des personnes y habitant. Personnellement, je ne suis pas venu habité sur cette zone, pour voir y être détruit l'environnement, ma qualité de vie et voir être dégradé mon environnement locatif.

Pour toutes ces raisons, je suis opposé à ce projet, à cet endroit précis. Il doit pouvoir être possible de mettre en place ce type de projet, sur une zone ne posant aucun problèmes de destruction de l'environnement et de la qualité de vie des personnes (terrains de zones artisanales par exemple)

Je tenais à vous faire ces observations sur ce projet, et je vous remercie par avance pour l'attention que vous aurez apporté à ma correspondance.

J'espère qu'il sera tenu compte de l'ensemble de ces observations objectives et qui donc, vous l'aurez compris, ne vont pas dans un sens positif sur la localisation de ce projet, et pour tous projets sur cette zone.

Restant à votre disposition, recevez l'expression de mes salutations distinguées.

Michel Raimbault

5 avenue de Maison Rouge

87270 Bonnac-la-Côte